

| Nom et prénoms           | Fonctions                | Distributeur | Date       | Heure  |      | Signature          | Participation | Comprehension |
|--------------------------|--------------------------|--------------|------------|--------|------|--------------------|---------------|---------------|
|                          |                          |              |            | Début: | Fin: |                    |               |               |
| MISIZARA Julien          | Chauffeur                | TOTAL        | 14/07/2025 |        |      | <i>[Signature]</i> | ✓             | ✓             |
| RANDRIAMBOLONIRINA Gersh | Chauffeur                | JOVENA       | 14/07/2025 |        |      | <i>[Signature]</i> | ✓             | ✓             |
| JAO Eliot                | Chauffeur                | TOTAL        | 14/07/2025 |        |      | <i>[Signature]</i> | ✓             | ✓             |
| BE DIDIER JONAH          | Chauffeur                | VIVO ENERGY  | 14/07/2025 |        |      | <i>[Signature]</i> | ✓             | ✓             |
| MANU Cloude              | Responsable Exploitation |              | 14/07/2025 |        |      | <i>[Signature]</i> | ✓             | ✓             |
|                          |                          |              |            |        |      |                    | 0             | 1             |

**Résumé Succinct**  
 Le chauffeur, qui était en route pour livrer chez un client, s'endormait sans cesse au volant et, à un moment donné, il a dévié de sa trajectoire et est entré en collision avec un motocycliste qui arrivait en sens inverse.

**Conséquences**  
 Blessure grave du motocycliste nécessitant une hospitalisation.  
 Dommages matériels sur le camion et à la moto.  
 Aucun déversement de produits.

**Principales Causes**  
 Le chauffeur s'est endormi au volant.  
 Le chauffeur avait dépassé son temps de travail.  
 La gestion du temps de travail et du temps de conduite du chauffeur présentait des lacunes (il avait été envoyé transférer son camion dans une autre ville pour l'entretien pendant son congé hebdomadaire).

Le chauffeur n'a pas exercé son droit d'arrêter de travailler lorsqu'il s'est rendu compte que l'état de fatigue, et il a même dépassé une station Shell où il aurait pu faire une pause en toute sécurité. Les vidéos des caméras embarquées n'ont pas été rigoureusement revues afin d'identifier les comportements non conformes et d'y remédier de manière proactive.

**Legons A Tirer**  
 Les heures de travail et les heures de repos du chauffeur doivent être gérées correctement afin d'éviter l'accumulation de fatigue (cela inclut les tâches qui ne sont pas nécessairement liées à la livraison des produits).

Si l'on manque l'occasion d'arrêter le travail dès que l'on se rend compte que les conditions sécuritaires ne sont pas réunies, la probabilité qu'un incident ne survienne est très élevée. Sans l'utilisation des vidéos/images des caméras embarquées, les occasions de corriger les comportements inappropriés et dangereux des chauffeurs seront manquées, ce qui finira par entraîner des incidents.

**Actions**  
 - Si vous vous sentez fatigué, garez-vous immédiatement en toute sécurité, informez votre supérieur et reposez-vous.  
 - S'assurer que les vidéos et images embarquées ont été revues et examinées afin de repérer tous les cas de non-conformité et les situations à risque, telle que la conduite en état de fatigue.

**Direction Du Transporteur**  
 - Gérer de manière globale la fatigue des conducteurs et veiller à ce que le temps consacré à toute activité liée au travail soit inclus dans leur temps de travail.  
 - Insister sur le soutien de la direction pour que les chauffeurs cessent de travailler dès qu'ils se trouvent dans une situation dangereuse et en informe immédiatement leur superviseur.  
 - S'assurer que les vidéos et images enregistrées par les caméras embarquées sont utilisées efficacement pour détecter et traiter les situations à risque.

**Gestionnaires de Voyages**  
 - Assurer la supervision et vérifier que l'utilisation du système IVMS, y compris les caméras embarquées, est effectuée de manière compréhensive.

**Vivo Energy OU RT & HSSEQ Professionnels**

Signature: *[Signature]*

Responsable: *[Signature]*

